



Le Maire, Gérard
LEMONNIER

Directeur de publication : Gérard
Lemonnier

Comité de rédaction : Gérard
LEMONNIER, Michèle GILLES,
Jean-Luc CIVET, Viviane JACOB,
Régis FORVILLE, Mickaël
BUCHARD, Philippe GENOUEL,
Rachel MONCEAU

Impression : Imprim'Ernée

Coordonnées de la mairie :

1 place de la mairie

53380 Juvigné

Tel : 02-43-68-51-54

Courriel :

mairiejuvigne@wanadoo.fr

Site Internet :

www.juvigne.fr

[f juvigné village](https://www.facebook.com/juvigne.village)

A LA UNE

Pages 2 à 4

VOIRIE et URBANISME

Pages 4 à 5

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Pages 5 à 8

BÂTIMENTS

Pages 8 à 9

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Pages 9 à 11

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Page 12

CONSEIL MUNICIPAL

Pages 13 à 17

COMMUNAUTÉ de COMMUNES et SYNDICATS

Page 17

LES BREVES

Page 18

Le mot du maire

Au nom de tous nos habitants, je rends hommage à Monsieur Albert THÉRAUD, maire honoraire décédé le 25 mars dernier. Il nous a quittés brutalement à 91 ans. Enseignant à JUVIGNÉ de 1948 à 1982 (34 ans), il a occupé des fonctions municipales de 1959 à 1995, soit 36 années dont 18 en responsabilité de Maire (de 1977 à 1995). Jusqu'à la fin, toujours impliqué dans la vie associative, il laissera le souvenir d'un homme qui n'a cessé de consacrer une grande partie de sa vie au service des autres. Merci, Monsieur THÉRAUD...

Lors des élections départementales du 22 mars, le tandem Jacqueline ARCANGER – Claude TARLEVÉ, avec leurs remplaçants respectifs Sylvie LE BLANC et Régis FORVILLE, a été élu dès le premier tour. Je me réjouis du choix sans appel des électeurs et électrices de ce nouveau canton d'ERNÉE réunissant désormais les « ex » cantons d'ERNÉE et de CHAILLAND. Je sais pouvoir compter sur leur expérience, leur connaissance du terrain et des dossiers, sur leur engagement permanent au service de notre ruralité. Le 2 avril 2015, le Conseil départemental a élu son nouveau président : Olivier RICHEFOU. Je sais que la tâche ne sera pas facile dans le contexte actuel. Beaucoup ne sont pas allés voter et l'expression d'un profond mécontentement s'est exprimée au travers de certains votes !... Ce sont les conséquences de promesses non tenues au plus haut niveau et d'un réel sentiment d'injustice dans les décisions.

Globalement, jusque dans nos collectivités de base, nous assistons à de plus en plus de charges et de moins en moins de moyens. Pire, aujourd'hui nous constatons que tout ce qui est « petit » doit être supprimé sous prétexte de faire des économies en regroupant systématiquement une multitude de services dans les centres toujours plus importants. Cela devient insupportable pour tous ceux qui aiment et souhaitent continuer à vivre dans nos communes rurales.

Le dernier exemple concerne le combat que je mène contre la volonté de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) sous tutelle du gouvernement, pour supprimer toutes les petites maisons de retraite (EHPAD) n'ayant pas au moins 80 lits. Je défends avec conviction les atouts de la proximité de cet établissement à JUVIGNÉ (39 lits) avec tout l'aspect humain en faveur des résidents et des familles. Après de nombreuses réunions, le Conseil départemental me semble avoir une écoute plus attentive que l'ARS mais, à ce jour, les négociations se poursuivent et des études complémentaires sont attendues.

Le budget communal 2015 vient d'être voté à l'unanimité et prévoit 400 000 € d'investissements autofinancés. Notre engagement est bien respecté puisque le budget est voté sans augmentation des taux d'imposition communaux et de surcroît sans emprunt. Nous tenons le cap que nous nous sommes fixés. La subvention de l'Europe (FEDER) nous a permis de financer 55% de l'ensemble des 57.000 € engagés pour la réfection totale de la toiture du musée. Les subventions aux associations de la commune sont renouvelées (environ 40 000 €) avec quelques augmentations néanmoins modérées compte-tenu du contexte financier que l'Etat nous impose. Je souhaite un réel succès aux organisateurs des nombreuses activités programmées au cours du printemps et de l'été. Je les félicite pour le temps qu'ils passent bénévolement au service des autres pour que vivent nos associations.

Dans le cadre de son programme d'actions, le syndicat de bassin versant de la Vilaine Amont développe son action en faveur du bocage à Juvigné. Le conseil municipal a donné un avis favorable. Une réunion d'information est programmée **le jeudi 28 mai 2015 à 20 h 30** à la salle des fêtes. Je vous conseille vivement, surtout en campagne, agriculteurs ou non, de venir vous informer lors de cette réunion tant les actions proposées sont particulièrement intéressantes. En effet, pour les dossiers volontaires retenus, les plans seront fournis gratuitement ainsi que la plantation réalisée par « entreprise » sans limite de longueur. Seule, une participation de 150 € sera demandée par dossier avec un minimum de 100 mètres. Soyez attentifs à cette action proposée par le bassin de la Vilaine, elle est très attractive, très intéressante mais pas obligatoire. Vous déciderez librement après les réunions d'information.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été dans vos activités et si possible un peu de repos.

Les pompiers de Juvigné

Le Centre de secours.

Le Centre de secours de Juvigné a été créé le 18 février 1877. M GUIOTTIERE Auguste commandait la compagnie. Les sapeurs pompiers ont été très longtemps à la charge des communes (matériel, habillement, infrastructure). En 1995, tous les sapeurs pompiers mayennais ont été transférés au département d'où le service départemental d'incendie et de secours de la Mayenne (SDIS). Le SDIS est un établissement public commun aux communes, à leurs groupements et au département. Il est placé sous la double autorité du Préfet pour les missions opérationnelles et du Président du conseil départemental pour la gestion administrative et financière. La cotisation annuelle de la commune de Juvigné pour le SDIS est de 30.000 €.

Fort de 1500 sapeurs pompiers dont plus de 90% sont des volontaires, de 47 personnels administratifs ou techniques, le SDIS de la Mayenne exerce les missions suivantes :

- la prévention et évaluation des risques de sécurité civils,
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- la protection des personnes, des biens et l'environnement,
- les secours d'urgence aux personnes victimes et accidents de sinistres ou de catastrophes naturelles ainsi que leurs évacuations.

Le Centre de secours de Juvigné est composée de 29 sapeurs pompiers volontaires qui ont assuré 130 interventions l'année dernière, le nombre de sorties progressant régulièrement : 92 interventions sont des secours à la personne (accident, malaise), 26 interventions en incendie, 12 opérations diverses (arbre sur la voie publique, pollution ...). Les communes où les sapeurs pompiers de Juvigné interviennent sont : en 1er appel Juvigné, La Croixille et une partie de Saint-Hilaire-du-Maine ; en 2ème appel Saint-Pierre-des-Landes, Luitré, Dompierre du Chemin, Princé, Bourgon et Ernée.

Le matériel à disposition pour assurer les différentes missions est le suivant :

- FPT fourgon pompe tonne lutte contre l'incendie (8 personnes maximum)
- VSAV véhicule de secours aux victimes (ambulance 3 personnes)
- VTU véhicule toutes utilités (3 personnes)
- VL véhicule léger

L'ambiance au centre de secours est bonne et primordiale pour le bon déroulement de nos missions.

Afin de renouveler les départs, le centre de Juvigné recrute régulièrement des personnes motivées et disponibles. Les conditions principales pour devenir sapeurs pompiers sont les suivantes :

- être âgé de 16 ans minimum et jouir de ses droits civiques,
- être reconnu apte physiquement et médicalement,
- résider ou travailler à moins de 5 km du centre de secours,
- être disponible.

Toutes personnes intéressées pour devenir sapeurs pompiers peuvent s'adresser à Jean-Luc CIVET (chef de centre), à la mairie qui transmettra ou venir nous voir à la caserne.

Clique des sapeurs pompiers

La clique est un groupe de musiciens qui existe depuis la création des sapeurs pompiers sur la commune au début sous la présidence d'André BLOT puis Jean DAVY. En mars 1985, une association s'est créée sous la présidence de Gérard MOREAU jusqu'en 2014 où il a pris sa retraite pour laisser la place à David MOREAU.

La clique s'illustre lors des diverses commémorations et pour la Sainte Barbe. Le groupe de musiciens comprend une dizaine de clairons et 4 tambours.

L'Amicale des sapeurs pompiers.

L'Amicale des sapeurs pompiers de JUVIGNE a été créée le 13 octobre 1912 par le lieutenant MESLUZEAU Joseph, chef de corps de l'époque. L'association, présidée par Emmanuel Lambert, est aujourd'hui l'une des 47 amicales des sapeurs pompiers de la Mayenne et compte 35 amicalistes, composée de pompiers actifs, retraités et un membre associé (Roland LIGNEUL). Les buts de l'association sont multiples, mais les principaux consistent :

- à regrouper tous les sapeurs pompiers pour l'exercice de leurs missions, en se prêtant une aide mutuelle,
- à veiller aux intérêts moraux des sapeurs pompiers et à assurer la défense de leurs droits tant auprès des pouvoirs publics qu'en justice.
- à venir en aide à ses membres et à leurs familles en développant l'action sociale dans un esprit de solidarité.

Fréquemment au cours de l'année, les couleurs de Juvigné sont défendues lors de manifestations sportives organisées par le GUDSO (Groupement des Unions Départementales des Sapeurs Pompiers de l'Ouest), et le centre n'a pas à rougir puisqu'il est toujours représenté et les résultats sont toujours très satisfaisants, et parfois même jusqu'au niveau national comme **Julien BOUVIER** l'an passé avec l'épreuve du parcours sportif. Au sein de l'association, l'ambiance est chaleureuse et pour illustrer la solidarité qui y règne, à chaque fin de manœuvre (1^{er} vendredi de chaque mois), un repas est préparé par les anciens pompiers.

L'association organise chaque année un repas suivi d'une soirée dansante, le week-end du 14 juillet, ainsi qu'une porte ouverte de la caserne en fin d'année pendant laquelle nous procédons au tirage au sort des dindes de Noël. **A ce sujet, nous tenons à remercier tous les habitants de la commune pour l'accueil réservé aux pompiers lors du passage pour les calendriers.**

3



1^{er} rang : Franck Moreau, Emmanuel Lambert, Philippe Genouel, Sébastien Pouteau, Véronique Corbin, Jean-Luc Civet (Chef de centre), Gérard Lemonnier (Maire), Mickaël Lebreton, Patrick Pichot, David Moreau, Hervé Godais, Philippe Gouger, Julien Bouvier.

2nd rang : Gérard Moreau, Arnaud Ligneul, Nicolas Linais, Erwann Pigeon, Ludovic Gallienne, Amélie Bruand, Laurène Gaudinière.

3^{ème} rang : Jérôme Linais, Sébastien Moreau, Fabien Ligneul, Eric Pouriel, Nicolas Couanon, Christophe Galodé.

4^{ème} rang : Jean-Pierre Domagné, Thierry Bélier, Dominique Audrain, Guillaume Gouger.

Bassin versant de la Vilaine Amont

Le Syndicat intercommunal du bassin versant de la Vilaine amont (SIBVVA) a été créé par les communes adhérentes dont fait partie JUVIGNE pour s'occuper de la **reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**. Créé en août 2007, il rassemble 48 communes. Son territoire d'action est le bassin hydrographique délimité par la source de la Vilaine à Juvigné jusqu'à sa confluence avec le cours d'eau du Chevré à Acigné (en Ille et Vilaine). Il intègre les principaux affluents que sont la Cantache et la Valière.



4

M. Alexis GENET, technicien bocage au syndicat de bassin versant de la Vilaine Amont est venu présenter l'opération « Bocage en Mayenne » au Conseil Municipal. Cette opération est destinée aux agriculteurs mais aussi aux particuliers propriétaires de terrain sous certaines conditions. Le plan bocage a pour objectif de protéger la source de la Vilaine ainsi que la qualité de l'eau (problème de phosphore), restaurer et préserver le bocage, proposer des plantations et mettre en place des projets autour du bocage. Le syndicat se charge du travail du sol, du paillage, des plantations avec des essences locales et de la pose de protection contre le gibier.

En échange, les agriculteurs ou particuliers qui acceptent de participer à cette opération, s'engagent à verser une participation financière de 150 €, à débroussailler le site concerné et à être présent lors du 1^{er} passage de l'entreprise réalisant les plantations. La mise en place des plantations est alors prise en charge par le Syndicat. Par ailleurs, le syndicat va réaliser des démonstrations de taille et cherche des sites de régénération naturelle sur la commune. Le bois bocage représente un atout dans le cadre des économies de chauffage réalisées.



**Une réunion publique aura lieu le
jeudi 28 mai 2015 à 20 h 30 à la salle des fêtes.**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le 02 99 74 35 20.

Société de location de vaisselles

Pour satisfaire vos demandes à l'occasion de repas festifs ou manifestations diverses, Emmanuel LAMBERT vous propose ses services et se dispose à vous louer de la vaisselle (couverts ; verres ; assiettes ; tasses...). Pour tout renseignement, merci de contacter le 02/43/02/42/83, le soir de préférence. **Multiservice Lambert Emmanuel RCS N°809526015**

VOIRIE et URBANISME

Le Maire et l'adjoint délégué :

Les membres de la commission :



M. Lemonnier



M. Civet



M. Forveille



Mme Valembert



M. Tarlevé



M. Bouvier



M. Pigeon



M. Buchard

Voirie



Dernièrement, un miroir a été installé contre le mur de l'école pour faciliter et sécuriser la sortie du grand Roquet au croisement de la rue principale. Ce dernier a été posé par nos employés pour un coût de 270 €.

Le budget a été voté dernièrement pour la voirie 70 000 € en investissement et 20 000 € en entretien.

Les travaux principaux en investissement sont l'aménagement des sentiers piétonniers du lotissement St Martin.

Pour le rechargement plusieurs chemins sont concernés : la Mouchardière, un bout à Mézière, Guimée, le chemin des fosses, le Grand Pâtis, Feuilleau et La Meslinière. Si l'appel d'offre auprès des entreprises est favorable, d'autres chemins pourront être reprofilés. Nos services techniques reprofilent actuellement les fossés sur la voie communale n°9 (route dite du Sacré Cœur).

5



Date de balayage du bourg

Vendredi 17 avril, vendredi 29 mai, vendredi 26 juin, vendredi 31 juillet, lundi 31 août, vendredi 11 septembre, jeudi 22 octobre, vendredi 27 novembre, jeudi 17 décembre.

Retrouvez les dates sur le www.juvigne.fr

Bois de Châtenay

La journée d'élagage du Bois de Châtenay est fixée au vendredi 5 Juin. Toutes les personnes disponibles peuvent nous rejoindre à 9h00 sur le parking de l'entrée.

Défibrillateurs

La commune a investi dernièrement dans 3 défibrillateurs qui sont accessibles et utilisables par toutes personnes en présence d'une victime en arrêt cardiaque. Ces appareils sont reconnaissables très facilement, ils sont de couleur verte. Ils sont positionnés à différents endroits du bourg : un côté gauche de la Mairie (à côté des panneaux d'affichage), un à l'entrée de la salle des sports, un à l'angle du Musée, route de la Croixille. N'hésitez pas à les regarder et les utiliser en cas d'urgence. Le coût de cet investissement est de 5.000 €. La participation du Crédit mutuel est de 2.000 € et celle de Groupama est de 400 € (caisse locale « Les Collines »).



Accessibilité et sécurisation du bourg

Pour se conformer à la législation, le cabinet Plaine étude est missionné pour revoir l'aménagement du centre bourg. Ce dernier avait présenté en 2012 différents scénarios. Afin de procéder aux premiers travaux en 2016, une étude plus approfondie est effectuée actuellement en relation avec le Conseil départemental afin d'avoir un coût précis et de demander les aides éventuelles.

Ces travaux pourraient, en fonction du budget, commencer à l'entrée du bourg route d'Ernée jusqu'au musée pour la première tranche. La seconde tranche serait effectuée plus tard du musée au plan d'eau St Martin. Les rues en parallèles et lotissements seront réalisés en même temps.

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT et TOURISME

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Jacob

Les membres de la commission :



Mme Gilles



M. Genouel



Mme Guillopé



Mme Monceau



M. Pigeon



Mme Bigot



M. Buchard



Mme Valember

(plan d'eau)

(plan d'eau)

6

Jury national du fleurissement



Lors de sa séance plénière du 21 octobre 2014, le jury National des Villes et Villages fleuris a décidé de confirmer le label « **Quatre fleurs** » à notre commune. Voici un extrait du courrier reçu à la Mairie par le jury national : « Le jury a reçu un chaleureux accueil en présence d'une équipe très impliquée dans les valeurs du label. La présentation de la démarche a été précise, tant sur le plan économique que sur la manière d'appréhender l'espace public. Le village est connu pour son fleurissement exceptionnel et est devenu un véritable produit touristique. Vous avez su mettre en place une stratégie qui valorise votre territoire et l'accueil des touristes avec le Musée de l'évolution agricole, labellisé « Tourisme & Handicap », le circuit fleuri avec le thème de « la Vilaine » et des aménagements pour les camping-cars et autocars. Les habitants participent pleinement au fleurissement avec le concours des maisons fleuries mais également aux plantations de massifs, bêchage, nettoyage, etc. ». La municipalité et particulièrement la commission fleurissement tiennent à remercier l'ensemble des particuliers qui contribuent à l'obtention de ce label et félicite **Ludovic GALLIENNE**

(responsable du service espaces verts) et son équipe pour son implication et sa capacité à fédérer les équipes de bénévoles qui participent aux différentes journées de plantations.

Pour information

- Le passage du jury communal est fixé au **mardi 30 juin 2015**. Les résultats seront publiés dans les boîtes d'affichage à compter du 7 juillet 2015.

- La commission fleurissement incite toutes les personnes qui souhaitent être bénévoles aux plantations et/ou à l'entretien à contacter Ludovic GALLIENNE au service espaces verts.





Prix communal du fleurissement

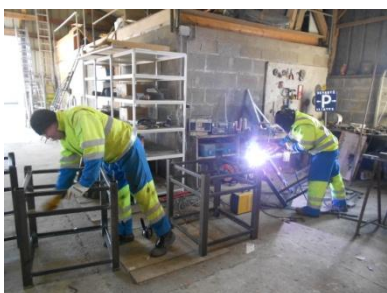
La traditionnelle soirée de remise des prix communaux du fleurissement a eu lieu le vendredi 10 avril 2015. Nous remercions l'ensemble des personnes qui étaient présentes ainsi que tous nos partenaires pour le tirage de la tombola (Groupama ; Aliments Genouel ; Super U ; Heulot Horticulture ; MMA ; les pépinières Dauguet ; le CocciMarket et Anjou Maine Céréales).

Elagage « Route de la Croixille »

La haie située entre la route de la Croixille et le lotissement Saint-Martin a été élaguée par les employés communaux.



7



Création de tables de pique-nique et de jardinières

Les services techniques ont créé 11 bacs à fleurs en métal galvanisé et 12 tables de pique-nique pour le bourg.

Plan d'eau Saint-Martin

Le plan d'eau Saint-Martin est ouvert tous les jours jusqu'au dimanche 27 septembre 2015. Règlement :

- prise maximum journalière par pêcheur : 6 truites et 4 kgs dans les autres espèces autorisées,
- la pêche n'est autorisée qu'à la ligne flottante équipée d'un seul hameçon,
- les lignes de fond et la pêche à la cuillère sont interdites,
- la pêche au vif est autorisée les week-ends d'ouverture et de fermeture (26 et 27 septembre 2015),
- amorces autorisées : ver de terre, asticot, blé ou pomme de terre,
- deux gaules maximum par pêcheur,
- tous les autres appâts sont interdits,
- **le jeune pêcheur détenteur d'une « carte jeune » sera impérativement accompagné d'un adulte qui en aura la responsabilité,**
- l'accès au plan d'eau, pour les pêcheurs, est autorisé à partir de 7 heures,
- il est interdit aux pêcheurs de passer les limites qui sont affichées sur le rivage,
- la pêche sera immédiatement interdite à tout contrevenant au présent règlement.



La commune se réserve le droit de poursuivre devant le tribunal compétent tout contrevenant au présent règlement. Les cartes sont en vente auprès du garde pêche M. Michel CHESNAIS et au café du Village Fleuri.

Prix de la carte: 3€. 2 gaules à l'année : 100€. Gaule enfant : 1€20.

Aménagement de la cour du Presbytère

Le cèdre qui se trouvait dans la cour a été abattu par les employés communaux. Un plan de réaménagement de jardin à la Française a été présenté à la commission fleurissement en cohérence avec le jardin du Presbytère. Les vivaces seront privilégiées dans cet espace.

Mat de mesure anémométrique

La société ABO WIND a décidé d'arrêter l'arrêt du projet éolien et de désinstaller le mât de mesure de vent situé près du lieu-dit « Friloux ». La présence du couloir d'aviation à très basse altitude de l'armée de l'air a motivé ce choix. Cependant, en cas d'évolution favorable de cette contrainte, Abo Wind en informera la municipalité.

Gestion des déchets

8

Dates d'ouverture de la déchetterie (Retrouvez les dates sur www.juvigne.fr)

	Mai	Juin	Juillet	Août	Horaires
vendredi	15	5 et 19	3 et 17	7 et 21	9h45 à 11h45
samedi	2	6	4	8	9h à 12h
lundi	4 et 18	8 et 22	6 et 20	10 et 24	13h45 à 16h45

Ordures ménagères (jours fériés)

Depuis le 1er Janvier 2014, la collecte des ordures ménagères pendant les jours fériés n'est plus assurée. En effet, lorsque un jour sera férié dans la semaine, la collecte de ce jour sera décalée au lendemain, et toutes les collectes, suivant ce jour férié, seront elles aussi, décalées au lendemain.

BÂTIMENTS

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



M. Civet



Mme Gaudinière



M. Bouvier



Mme Valembert



M. Buchard

Musée de l'Evolution agricole

La municipalité a souhaité terminer le projet de réaménagement du Musée qui a commencé il y a six ans. Après avoir travaillé sur la présentation des collections avec un muséographe et sur l'accessibilité avec l'obtention du label « Tourisme et handicap », la municipalité a rénové l'ensemble de l'éclairage du site du musée afin de proposer de bonnes conditions d'accueil aux visiteurs, notamment dans le cadre des Nuits européennes des musées. Une nouvelle salle d'exposition a été réaménagée dans l'ancien local de Juvijun, cet espace étant désormais accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à la restauration du pavage extérieur.

Enfin, la municipalité a souhaité rendre pérenne tous les aménagements intérieurs en restaurant l'ensemble de la couverture du musée. Ces travaux réalisés par l'entreprise Bellier pour 57000 euros ont été financés pour plus de la moitié par une subvention du FEDER (Fond européen de développement régional). **La municipalité tient à remercier tout particulièrement l'association du Musée qui s'est énormément investi au cours de l'ensemble de ces travaux.**



Coccimarket

La municipalité a engagé des travaux sur la couverture du local communal loué actuellement par le Coccimarket, notamment afin de rendre étanche la couverture. Les trois ouvertures destinées au système de désenfumage ont également été changées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bellier pour un coût d'un peu moins de 5000 euros.

Mur de la Gauterie

Le mur de soutènement le long de la rue de la Gauterie étant partiellement tombé, la municipalité a décidé de le refaire dans son ensemble. L'entreprise Léon a été retenue pour les travaux de maçonnerie qui devraient se dérouler au début de l'été.

Station service

Des travaux de rénovation de la cuisine du logement de la station service seront réalisés au cours du printemps. Les services municipaux se chargeront de remettre aux normes l'installation électrique et l'entreprise Coupé a été retenue pour les cloisons et l'ameublement.

9

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Le Maire et l'adjointe déléguée :



M. Lemonnier



Mme Gilles

Les membres de la commission :



Mme Jacob / Mme Bigot / Mme Monceau

Générations Mouvement

L'assemblée générale du Club des Aînés a eu lieu le 15 janvier. L'association s'appelle désormais « Générations mouvement ». Elle compte environ 150 adhérents. Cette année, 3 repas sont prévus : les jeudis 9 avril, 9 juillet et 3 décembre 2015. Une journée commune avec le Club du Bourgneuf-la-Forêt aura lieu à JUVIGNÉ, le mercredi 13 mai 2015. Tous les jeudis, les membres peuvent se rencontrer autour de jeux de cartes, de jeux de boules ou pour la randonnée. Les personnes qui souhaitent **adhérer à l'association sont les bienvenues.**



1^{er} rang : Jeanine Jéhan (trésorière adjointe), Yvonne Hoyaux (trésorière), Michel Béchu (1^{er} vice-président), Marie-Annick Théreau (présidente), Roger Peudennier (2nd vice-président), Rolande Ruault (secrétaire), Jocelyne Chesnais (secrétaire adjointe).

2nd rang : membres du bureau : Gérard Gougeon, Claude Lavandier, Michel Chesnais, Odile Boitel, Bernard Groussard.

Les Amis de Chocianòw

Le 1er mars dernier, les bénévoles de l'association organisaient un après midi cabaret avec « COSTIC et les TRIXIES » qui a connu un immense succès. Un grand MERCI au public venu si nombreux et aussi aux bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour vendre les billets, préparer la fête et assurer le bon déroulement de cette journée. Le bénéfice de cette fête du 1er mars financera plus de 70% du voyage de quinze jeunes de Juvigné et des environs vers CHOCIANOW du 3 au 7 juillet prochain, déplacement réalisé par avion cette année pour 35 personnes en tout. Nous avons tous hâte de retrouver nos amis Polonais pour des **échanges culturels et amicaux de très grande qualité.**

Cyclo Club

Les 3 heures de VTT se sont déroulées sous le soleil le dimanche 5 avril 2015 sur le site du Bois de Châtenay. Malgré une baisse de participants par rapport à l'année passée, un peu plus de 80 amoureux du vélo à crampons se sont réunis pour prendre le départ sur un circuit fermé de 6 kms afin d'affronter les différentes zones techniques dans les pierres et les racines, de maîtriser le pilotage sur des sentiers étroits, de braver différentes montées et diverses descentes rapides. Il a fallu compter sur la quarantaine de bénévoles afin d'assurer le bon fonctionnement de cette journée que ce soit sur le plan de la sécurité ou bien de la logistique. **Notez d'ores et déjà la prochaine édition qui aura lieu le dimanche 3 avril 2016.**

Comité des fêtes



1^{er} rang : Claude Ligneul (trésorier), Brigitte Gilles (présidente), Yves Hoyaux (vice-président).

2nd rang : Mickaël Jeusselin (membre), Benjamin Gilles (trésorier adjoint), Hervé Legrand (secrétaire).

Comme chaque année, le Comité des fêtes organise la **fête communale** le dernier week-end de mai. **Venez nombreux** pour valoriser le travail des bénévoles de l'association et animer ce week-end. Voici le programme :

Samedi 30 mai 2015 :

15 heures : Duathlon. Course à pieds (3 kms) – Vélo (26 kms) - Course à pieds (0 km 500). En équipe ou en individuel ; ouvert à tous ; ENGAGEMENT GRATUIT. Inscriptions 06.72.36.65.59 OU 06.22.01.00.62

Dimanche 31 mai 2015 :

12 h00 : Repas entrecôtes / frites à la salle des fêtes

14 h00 : Tir à l'arc

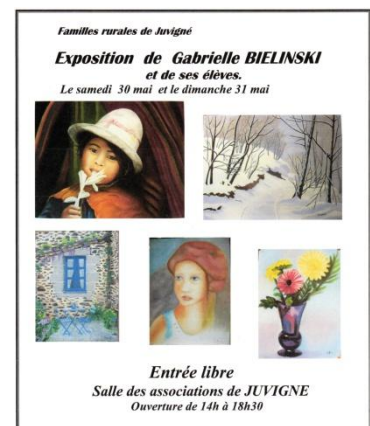
15 h00 : Course cycliste avec le CCE d'Ernée

22 h 30 : Feu d'artifice au plan d'eau

10

Familles rurales

L'association familles rurales de JUVIGNÉ vous propose des cours de scrapbooking, des cours de cuisine, d'art floral et d'informatique. **NOUVEAUTÉ :** des cours d'anglais débutant vous sont proposés à partir du mardi 22 septembre 2015 de 20 h 30 à 22 h 00 à la salle des associations. Inscriptions auprès de Martine DESHAYES (02.43.68.55.17). Vous êtes également invités à venir découvrir l'exposition de Gabrielle BIELINSKI et de ses élèves (peinture pastel) **le samedi 30 et le dimanche 31 mai 2015 de 14 h à 18 h 30** à la salle des associations, entrée libre.



Amicale laïque

La soirée tartiflette est passée et déjà se dessine de nouveaux projets. L'Amicale vend actuellement des mugs avec un décor personnalisé à partir de dessins d'élèves de l'école. La Fête de l'école quant à elle aura lieu le **dimanche 28 juin à l'Espace périscolaire des Lilas**. L'équipe de l'Amicale espère que cette nouvelle version de la fête plaira au plus grand nombre afin de pouvoir soutenir les futurs projets de l'école.

Le midi sera proposé un repas devant la Salle des Associations avant de poursuivre l'après-midi avec des activités ludiques et de la musique dans la cour de l'Espace périscolaire des Lilas.

Basket ball

La saison de basket est achevée pour toutes nos équipes. Le bilan sera effectué lors de l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 12 juin 2015 à 20 h 30 à la salle de musique de SAINT PIERRE DES LANDES. **N'oubliez pas la fête du ballon rond qui se déroulera le samedi 23 mai 2015 au terrain des sports de St PIERRE DES LANDES à partir de 13 h 30.**

Tournoi familial : équipe composée de joueurs, de parents, d'amis, licenciés ou non. Cette journée sera clôturée par un buffet froid à partir de 20 h 00. Inscriptions auprès de Patricia POIRIER : 02.43.05.92.70.

La Raquette Juvignéenne

Les semaines de stage se dérouleront du **lundi 6 au vendredi 24 juillet 2015**. La permanence pour les inscriptions aura lieu le **samedi 4 juillet 2015** (sous réserve). La date pour le tournoi n'est pas fixée à ce jour. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Jérôme FONTAINE au 02.43.68.56.64.

Salle des Associations

Un éclairage extérieur, dans l'allée qui rejoint la salle des associations, a été installé par les services techniques.

RAPPEL AU CIVISME : Dans le respect de chaque utilisateur, veuillez laisser cette salle propre, vider les poubelles et déposer les verres dans la caisse prévue à cet effet.



11

Site Internet



Depuis quelques semaines, le site internet de la commune a été entièrement refait avec davantage de modules et une maquette plus moderne. Les associations pourront transmettre leurs articles (actualités ; assemblée générale ; changement de bureau ; manifestations) à cette nouvelle adresse mail emoreau.juvigne@orange.fr. L'adresse internet de la commune demeure inchangée www.juvigne.fr. Retrouvez également toutes les actualités et photos du moment sur la page Facebook "Juvigné village".

Médiathèque

Portage de livres à l'EHPAD

A raison d'une fois par mois, Evelyne MOREAU et Jeanine POUTEAU se rendent à la résidence du village fleuri en présence de Sarah PIQUET, l'animatrice. Ce rendez-vous est très attendu par les résidents qui peuvent réserver et emprunter des livres en gros caractères, des magazines et des CD.



Accueil d'auteurs

Quel honneur pour la médiathèque et la classe de CE1 de Mme Ludivine MASSICOT de recevoir Jean-Pierre Lopez (illustrateur) et Francisco LOPEZ (auteur). Ces deux frères ont donné vie aux personnages de la BD « Nouk et Blik » sélectionnée pour le prix bull'Gomme 53. Les élèves de CE1 ont ainsi découvert avec admiration la façon de fabriquer une BD et, par la même occasion, les métiers d'auteur et d'illustrateur. A leur retour à l'école le lundi, les enfants ont eu la surprise de découvrir une grande illustration de Jean-Pierre LOPEZ pour décorer leur classe. De quoi, peut-être, déclencher quelques vocations ! Les auteurs se sont ensuite rendus à la médiathèque pour une séance de dédicaces en partenariat avec M'Lire. Le public était particulièrement nombreux au rendez-vous.

Exposition abécédaire

Du 1^{er} au 30 avril 2015, vous avez pu découvrir l'exposition « abécédaire » réalisée par 5 artistes : Anne des Prairies ; Béatriz Fabre ; Matthieu Maudet ; Anne-Claire Macé et Laurent Sève.

Livres polonais

Des livres sur la culture polonaise ont été donnés par Monsieur Paul PAUTREL, ancien président des amis de Chocianòw, pour la médiathèque.

Pour information :

Tous les ans, les élus participent au montage ou démontage lors d'un spectacle organisé par la 3^e à l'Espace Clair de Lune.

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Le Maire et l'adjoint délégué :



M. Lemonnier



M. Forveille

Les membres de la commission :



Mme Gilles / Mme Bigot / Mme Guillopé



Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les enfants participant aux TAP ont pu rencontrer Rachel Monceau et Laurène Gaudinière avant leur départ au Rallye des Gazelles organisé au Maroc. Une prochaine rencontre leur permettra de partager leur expérience avec les enfants à partir des éléments présentés ci-dessous. **Le Parcours** : le prologue a été tout de suite très compliqué en conduite, nous sommes rentrées de nuit en hors-piste dans les oueds, ce n'était vraiment pas évident. Par la suite, nous rentrions de nuit par les pistes ou les routes, ce qui nous a valu pas mal de points de pénalité. Etape 2, rencontre avec les "choux fleurs", une plante qui ressemble à un gros chou fleur vert qui en plus de ne pas être comestible est aussi dur que de la pierre. Etape 3, première rencontre avec les dunes. Nous avons choisi le parcours le "plus facile" car il y avait possibilité de contourner les dunes, mais nous avons pris tout droit ! et pour une fois nous avons pris tous nos CP. Etape 4 (marathon 1) la navigation devenait de plus en plus difficile, beaucoup moins de repères, distance entre les CP plus importante et des CP "enterrés" ... Les CP n'étaient pas visibles à 10 m. Etape 5, (marathon 2) toujours un peu trop lente, après une séance de jardinage au CP2, nous n'avions jamais pu rattraper notre temps. Etape 6, pour finir sur une bonne note !! Tous les CP!

12

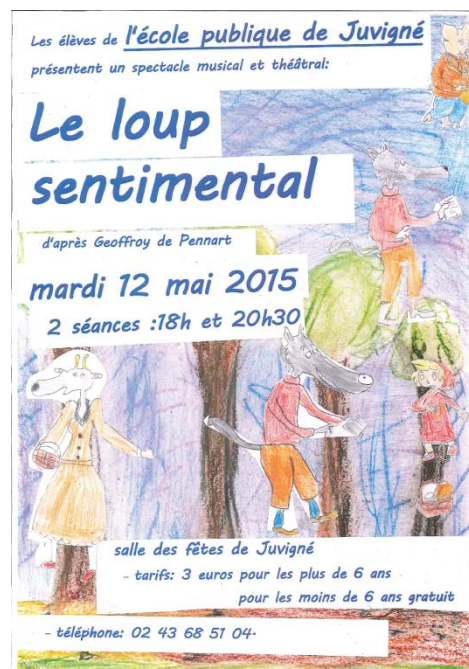
Ecole

Les élèves de l'école publique de JUVIGNÉ présentent un spectacle musical et théâtral "Le loup sentimental" d'après l'œuvre de Geoffroy de PENNART, le **mardi 12 mai 2015** à la salle des fêtes. 2 séances: à 18h et à 20h30. Tarif: 3 € pour les + de 6 ans. Venez les applaudir!!!

La municipalité a également décidé d'offrir à chaque enfant de CM2 un dictionnaire qui les accompagnera au cours de leur scolarité en collège. Ils leur seront remis par Monsieur le maire en fin d'année.

Cantine

Dans la continuité de la politique engagée par la municipalité pour le service de restauration, avec notamment un bâtiment à basse consommation énergétique, le service de restauration gère un composteur qui permet de recycler les déchets verts. De même, la municipalité expérimente un nouveau système d'approvisionnement en choisissant un fournisseur de viande local. Si cette expérimentation donne satisfaction en terme de rapport qualité prix, elle pourra être étendue à d'autres produits.



Accueil de loisirs

La municipalité de Juvigné soutient depuis près de sept ans le Comité de pilotage de l'Accueil de loisirs dans sa volonté de développer les services proposés aux familles : ouverture sur les grandes vacances, puis les petites vacances et enfin le mercredi après-midi. Cette dernière ouverture n'a pas été suivie du succès attendu, le taux de fréquentation étant très faible. La réunion proposée aux familles l'a confirmé avec seulement 7 parents de Juvigné et La Croixille présents. Les municipalités et le Comité de pilotage devront en tirer les conséquences au cours du mois de mai en décidant ou non de poursuivre cette ouverture du mercredi, ce temps d'ouverture coûtant plus de 6000 euros par an.

CONSEIL MUNICIPAL

2 DECEMBRE 2014

14 présents et 1 absent : M. Genouel

Eclairage public chemin piéton RD29 au lieu dit ST Martin

Le Conseil municipal accepte la proposition du SDEGM pour un montant total de 10.400 € HT dont 7.800 € restant à la charge de la commune (au lieu de 6.016,87 € proposé en septembre 2014).

Admission en non -valeur

Demande d'admission en non-valeur, faite par Monsieur le Trésorier d'Ernée, pour une somme de 303.99 € correspondant à un solde de location de la salle des fêtes par M. et Mme GUILLOIS Anthony d'Ernée en 2011.

6 JANVIER 2015

15 présents

Musée de l'évolution agricole

Le Conseil municipal a envisagé d'engager la **dernière phase** des travaux du Musée de l'évolution agricole consistant en la rénovation de la **couverture du bâtiment**. La dépense est chiffrée à 47.430,58 € HT. Monsieur le Maire a sollicité une aide (subvention européenne du Fonds FEADER = Fonds Européen Agricole pour le Développement Durable) à hauteur de 55% HT soit 26.086 ,00€ et l'autofinancement s'élève à 21.344,58 €.

Mise à jour de la voirie communale

Le Conseil municipal a décidé de classer dans la voirie communale publique, la voirie réalisée dans le lotissement « Le Rocher », route de St Hilaire du Maine pour une superficie de 2.255 M2 à compter du 1er janvier 2016.

Création d'un emploi

Le Conseil municipal a décidé de créer un emploi d'adjoint technique territorial de 2ème classe, à temps incomplet 11/35ème à compter du 18 février 2015. Cet agent déjà sous contrat depuis un an aide à la cantine de 11h45 à 15h15 (4 jours par semaine en période scolaire) et donne entière satisfaction.

3 FEVRIER 2015

14 présents et 1 absent : Mme Valambert

Plan bocage Vilaine Amont

Le Conseil municipal a donné son accord pour valider l'opération « Bocage en Mayenne ». (voir « A la Une » page 4). La commission chargée du suivi de cette opération est composée de Messieurs Lemonnier, Civet, Forveille, Tarlevé, Pigeon, Buchard et Madame Guillopé.

Conseil en Energie Partagée (CEP)

Monsieur le Maire expose que l'Association Synergie propose de développer un CEP avec les collectivités qui le souhaitent. Ceci consisterait en un recrutement d'un conseiller par les collectivités volontaires pour les domaines suivants : toutes les énergies du patrimoine (bâtiments, éclairage public, véhicules et matériels et l'eau). L'engagement des communes se ferait sur 3 ans ce qui représenterait un peu plus de 3.000 € par an pour notre commune. Le Conseil municipal n'a pas donné suite à cette proposition parce qu'il y a déjà eu des travaux ou réalisations faites dans la commune en matière d'économie d'énergie (remplacement chauffage fuel périscolaire par chaudière bois déchiqueté, remplacement des lampes éclairage public avec le SDEGM, mise au normes du local véto, passage caméra thermique dans les bâtiments publics et remplacement des illuminations de Noël).

Redevance occupation domaine public France Télécom

- pour les infrastructures souterraines, par km : 40,25 € x 17.104 km = 688.36 €.
- pour les infrastructures aériennes, par km : 53.66 € x 83.893 km = 4.501,69 €.
- pour les autres installations (cabine téléphonique, armoires..) : 2m² x 26.83 € = 53.66 €.

D'où un total de 5.243,71 €.

Compte de gestion 2014 du receveur : commune, assainissement, lotissement

Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion 2014, dressés par Monsieur le Trésorier et arrêtés aux mêmes chiffres que les comptes administratifs.

Comptes administratifs 2014 : budget commune

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2014.

Fonctionnement

Dépenses = 1.078.641,85 €

Recettes= 1.588.497,11 € y compris le report de l'excédent 2013 d'un montant de 313.340,03 €.

D'où un excédent de clôture de 509.855,26 €.

Investissement

Dépenses = 530.943,50 € y compris le report du déficit 2013 d'un montant de 172.428,65 €.

Recettes = 382.541,36 €

D'où un déficit de clôture de 148.402,14 €.

Affectation du résultat commune 2014

Le Conseil municipal décide de répartir les résultats dégagés sur le compte administratif de la commune pour l'année 2014, de la façon suivante :

INVESTISSEMENT : Cette section présente un déficit de clôture de 148.402,14 € qui sera repris au budget 2015.

FONCTIONNEMENT : Cette section présente un excédent de clôture 509.855,26 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- article 1068 : « affectation de résultat » : 190.000 €
- article 110 : « report en fonctionnement » : 319.855,26 €

Compte administratif assainissement 2014

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2014 du service assainissement.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses = 26.151,04 €

Recettes = 149.097,18 €, y compris le report de l'excédent 2013 d'un montant de 111.724,20 €

D'où un excédent de clôture de 122.946,14 €.

INVESTISSEMENT

Dépenses = 4.709,77 € y compris le report du déficit de 2013 d'un montant de 2.056,44 €

Recettes= 10.350,75 €

D'où un excédent de clôture de 5.640,98 €.

Affectation résultat assainissement 2014

Le Conseil municipal décide de répartir les résultats dégagés sur le compte administratif du service assainissement pour l'année 2014 de la façon suivante :

INVESTISSEMENT : Cette section présente un excédent de clôture de 5.640,98 € qui sera repris au budget 2015.

FONCTIONNEMENT : Cette section présente un excédent de clôture de 122.946,14 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Article 110 : « report en fonctionnement » : 122.946,14 €.

Compte administratif 2014 lotissement le Rocher

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2014 du budget lotissement.

FONCTIONNEMENT

Dépenses= 263.721,14 €

Recettes= 266.511,37 €, y compris le report de l'excédent 2013 d'un montant de 66.956,18 €

D'où un excédent de clôture de 2.790,23 €.

INVESTISSEMENT

Dépenses= 379.875,16 €, y compris le report du déficit 2013 d'un montant de 177.651,79 €

Recettes = 256.636,88 €

D'où un déficit de clôture de 123.238,28 €.

Budget assainissement : admission en non-valeur

Demande d'admission en non-valeur, faite par Monsieur Le Trésorier d'Ernée, pour une somme de 452.91 € correspondant aux redevances assainissement 2010 à 2012 de Messieurs GOUGET Jean-Louis pour 386.53 € et FAKIROU Adami pour 66.38 €. Le Conseil accepte d'admettre la somme de 452.91 € en non-valeur.

Convention Accueil de loisirs : Communes de Juvigné, la Croixille et Familles rurales

Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer la nouvelle convention tripartite qui sera passée entre les Communes de Juvigné et la Croixille et l'association Familles Rurales sur l'organisation des prochains Accueil de loisirs durant les vacances, à raison de 8 semaines par an.

Création d'un emploi saisonnier au Musée de l'Evolution Agricole

Afin de faire face aux besoins saisonniers du musée, il est décidé de recruter un emploi saisonnier pour une durée de deux mois allant du 1er juillet au 31 août 2015 inclus, à temps incomplet 28/35ème.

Contrat saisonnier garde pêche

Création d'un emploi de garde pêche saisonnier pour une durée de 6 mois allant du 1er avril au 30 septembre 2015 inclus, à raison de 12h par mois. La rémunération sera proportionnelle au temps de travail et basée sur le 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial 2ème classe.

Ce garde est chargé de contrôler les pêcheurs et d'assurer la vente de cartes lors de la fermeture du bar station-service.

Boucles de la Mayenne

Le Conseil municipal a accepté la sollicitation faite par les organisateurs des boucles de la Mayenne pour l'accueil du départ d'une étape le dimanche 5 juin ou 12 juin 2016. La participation financière demandée à la commune est de 2.800 € et entraîne moins de frais que l'organisation d'une arrivée comme l'a fait la commune en 2009. Il faut cependant prévoir un vin d'honneur pour environ 200 personnes ainsi qu'un repas simple ou buffet pour 220 personnes. Il est également possible d'avoir une ou deux voitures dans la caravane publicitaire ainsi qu'une invitation à suivre une étape en voiture pour deux personnes maximum.

Proposition de mutualisation

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Maire de Montenay proposant une réunion de réflexion sur la mutualisation des moyens pour le service jeunesse. Le Conseil municipal, considérant que les communes de Juvigné et de la Croixille ont déjà mutualisé les moyens en personnels et en bâtiments pour l'organisation du service périscolaire ne donne pas suite à cette proposition.

SEANCE DU 24 MARS 2015

*9 présents et 5 absents : Mme Planchais, Gaudinière et Valember
MM. Forveille et Genouel*

Vote du taux des impôts locaux 2015

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux qui restent fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 17.41%
 - Taxe sur le foncier bâti : 24.63%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 35.62 %
- Pour un produit attendu de 439.984 €.

Vote du budget 2015

Le Conseil municipal adopte le budget 2015 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses=recettes= 1.448.825 € dont un virement prévu pour la section d'investissement d'un montant de 221.000 €. Cette somme, ajoutée au prélèvement sur l'excédent 2014 affecté à l'investissement soit 190.000 €, porte donc l'autofinancement des investissements à 411.000 €.

Pour la voirie, des crédits d'un montant de 57.000 € comprennent les travaux en régie (réalisés par les employés communaux) pour 31.000 €, qui sont ensuite imputés à la section d'investissement et 26.000 € pour des fournitures d'entretien. Des crédits pour l'entretien de la voirie sont également prévus pour un montant de 25.000 € et concernent les travaux faits par entreprise et non par les employés communaux, à savoir : point à temps, balayage caniveaux, etc. Les crédits prévus en charges du personnel intègrent l'augmentation des charges patronales et ouvrières ainsi que des remplacements maladie.

Concernant l'école, la commune prend en charge les fournitures scolaires pour un montant de 51 € par élève. De plus, une subvention, du même montant est versée directement sur le compte de l'école pour les activités pédagogiques. Ce

qui représente une somme d'environ 16.000 € affectés à l'école. Les effectifs restent stables avec 161 élèves prévus à la rentrée 2015.

En ce qui concerne les recettes, à ce jour, le montant des dotations d'Etat est inconnu. Le montant a donc été estimé avec la méthode de calcul fournie par l'association des maires. En conséquence, il se peut que des décisions modificatives soient à prendre en cours d'année quand le montant exact sera connu. D'autant plus que le montant des dotations de péréquation est également inconnu à ce jour.

Ce budget 2015 est proposé avec une reconduction, sans augmentation, des taux des trois taxes communales. En effet, l'augmentation des bases d'impositions, calculées par les impôts, même si celle-ci est moindre que l'année passée, permet de présenter ce budget 2015 sans augmenter les taux. Il est, cependant, primordial de continuer à étaler les investissements. D'autant plus que, concernant le fonctionnement, la commune offre des services déficitaires : cantine-garderie, activités périscolaires, accueil de loisirs, bibliothèque, musée.

Enfin, une somme de 319.855,26 € est reprise en excédent de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

Dépenses=recettes= 466.089 €

Les dépenses prévues comprennent :

- le report du déficit 2014 pour 148.402,14 €,
- le remboursement en capital des emprunts pour 93.500 € comprenant l'annuité normale ainsi que 7.500 € de remboursement à la CAF pour le périscolaire (prêt à taux 0 jusqu'en 2018). L'annuité (capital et intérêts) s'élève à 135.288,99 €,
- l'achat de matériel pour 48.000 € comprenant le remplacement du petit tracteur, de trois ordinateurs portables (périscolaire, musée et école), l'achat de trois défibrillateurs, de chariots pour la salle des fêtes et d'une petite réserve de crédits de 2.700 € en cas de besoin. En effet, lors de la rentrée scolaire, il y a souvent besoin d'acheter divers meubles (chaises, casiers, armoires ou autres),
- la voirie pour 70.000 € comprenant les travaux en régie et les travaux réalisés par entreprise,
- musée : réfection de la toiture pour 57.000 €,
- des gros travaux bâtiments communaux pour 43.186,86 € comprenant des travaux au cocci, la modification de la ventilation au périscolaire, des placards pour la salle des fêtes, l'isolation station-service (partie cuisine), le mur de la Gauterie (travaux entreprise 14.500 € et 6.000 en régie) ainsi qu'un reliquat de crédits de 11.266 € en cas de besoin,
- les premières études pour l'accessibilité du bourg pour 7.000 €.

Les recettes sont constituées par un autofinancement de 411.000 €, le FCTVA pour 22.000,88 €, l'amortissement du PLU pour 4.602,12 ainsi que des subventions (FEDER pour le Musée, Crédit Mutuel et Groupama pour les défibrillateurs) pour 28.486 €.

Budget annexe assainissement 2015

Le Conseil municipal adopte le budget 2015 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT : dépenses = recettes = 159.600 €

INVESTISSEMENT : dépenses = recettes = 17.654 €

Budget annexe Lotissement Le Rocher 2015

Le Conseil municipal adopte le budget 2015 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT : dépenses = recettes = 287.237,31 €

INVESTISSEMENT : dépenses = recettes = 276.237,31 €

Une parcelle a été vendue en 2015, il reste donc 19 lots à vendre. La voirie seconde phase sera réalisée quand toutes les parcelles seront construites. Cependant, l'éclairage et une voirie provisoire ont été réalisés en 2013 et permettent aux habitants d'avoir un cadre de vie propre et fonctionnel.

Tarifs cantine-garderie 2015/2016

Le Conseil municipal fixe les tarifs cantine-garderie, à compter de la rentrée de septembre 2015, comme suit :

Cantine :

- repas enfant : 3.39 €
- repas apprenti : 5.07 €
- repas adulte (uniquement pour les enseignants ou personnel lié à l'enseignement) : 9.75 €.

Garderie :

- 0.26 € par quart d'heure et par enfant. Les tarifs sont actuellement fixés à 0.25 € par quart d'heure et par enfant. Par ailleurs, par délibération du 1/10/13, le Conseil municipal a instauré des frais d'inscription d'un montant de 1 € par enfant à verser une seule fois pour toute la scolarité, au moment de l'inscription, pour pouvoir bénéficier des services du périscolaire. Ceci afin d'aider au financement des badges.

Budget commune et assainissement : Admission en non-valeur

Monsieur le maire expose que le tribunal de commerce ayant clôturé, pour insuffisance d'actifs, la procédure de liquidation judiciaire de Mme Terrier Nathalie, ex locataire-gérante de la station-service, les créances sont éteintes. En conséquence, le Conseil municipal décide de constater l'extinction de la dette d'un montant total de 3.140, 81 € comprenant 2.740,41 € au titre des loyers et cantines impayées et 390.40 € de redevance assainissement et d'enregistrer la perte de la façon suivante :

- Budget commune « créances éteintes » : 2.750,41 € - Budget annexe assainissement : 390,40 €.

Budget annexe assainissement : Admission en non-valeur

Demande d'admission en non-valeur, faite par Monsieur le Trésorier pour une somme 179.18 € correspondant à la redevance assainissement 2013 de Madame Anne Luquet qui demeurait 7 rue de St Hilaire. Le Conseil municipal décide d'admettre cette somme en non-valeur.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Gestion et traitement des déchets

La Communauté de communes de l'Ernée participera à l'opération de ramassage et traitement des pneumatiques agricoles sur le territoire de l'Ernée pour une durée de 3 ans. Afin de mettre en œuvre le dispositif, le Conseil départemental de la Mayenne propose de coordonner un groupement de commandes pour la fourniture de prestations de transports et de broyage.

La Communauté de communes sera en charge de l'organisation de la collecte sur son territoire. L'opération sera financée par la CCE à hauteur de 32 %, par le Conseil départemental à hauteur de 32 % et par l'exploitant agricole à hauteur de 36 %. Le budget prévisionnel de l'opération pour notre territoire est estimé à 300 tonnes. Le montant actuel du marché étant à 110 € la tonne.



Matériel de la Communauté de communes

Période de dépôts des demandes : quelque soit l'équipement demandé, la période de dépôt des demandes court du début septembre au 31 Janvier par écrit. En cas de doublon, la CCE instruit les demandes par validation ou refus. La réponse est notifiée par écrit à la structure demandeuse au plus tard fin février.

Nature des structures demandeuses : les équipements sont mis à disposition uniquement aux communes ou associations de la CCE lors de leurs manifestations publiques. La mise à disposition est gratuite, seule une caution est demandée aux associations dont le montant est calculé selon la nature et le nombre d'équipements réservés. Lorsque plusieurs équipements sont réservés, la caution se cumule.

Déroulement : suite à la demande écrite émise par la structure demandeuse, une réponse écrite notifie l'acceptation ou le refus. Le bénéficiaire est convié à venir à la CCE remplir une convention de mise à disposition (environ 2 semaines avant sa manifestation) et dépose à cet effet un chèque caution correspondant à la nature et au nombre d'équipements demandés, s'il s'agit d'une association.

Etat des lieux : l'état des lieux est réalisé avec l'agent technique au retour du matériel. S'il y a dégradation ou perte de pièces, la CCE sanctionnera l'utilisateur si sa responsabilité est avérée (conservation de la caution et/ou facturation de la remise de l'équipement). Si tout est normal, la caution est restituée par envoi postal.

Voici quelques exemples de matériel dont dispose la CCE : tentes de réception - tables et bancs / praticable en intérieur (compatible pour une utilisation en juxtaposition avec la scène mobile) / remorque pour praticable (la remorque est transformable en podium couvert de 15m2).

Etat civil

Naissances

Léonie GARRY, née le 19 janvier 2015, « 3 allée des Noisetiers ».
Charlie DOUASBIN, née le 21 février 2015, « 3 rue du Chemin Vert ».
Iwan PIGEON, né le 5 mars 2015, « 6 place de l'Eglise ».
Malone HERRIAU, né le 6 mars 2015, « 2 route Saint Martin ».

Décès

Yvonne BLANCHET veuve de Paul ISLAND, « résidence du Village fleuri », le 1^{er} décembre 2014 (88 ans).
Léandre LÉON époux de Marie-Josèphe BOUQUET, « 19, rue de l'Ancolie », le 10 décembre 2014 (88 ans).
Marie-Thérèse LIOT veuve de Maurice RÉGULIER, « résidence du Village fleuri », le 23 décembre 2014 (81 ans).
Marie FOURREAU veuve de Joseph LEMÉTAYER, « résidence du Village fleuri », le 2 janvier 2015 (100 ans).
Gatien PLET veuf de Marguerite LAMIRÉ, « résidence du Village fleuri », le 5 janvier 2015 (85 ans).
Jean-Marie CANTIN, « 14, rue du Grand Roquet », le 23 janvier 2015 (73 ans).
Lucienne TRIQUET veuve de Louis PIRAULT, « résidence du Village fleuri », le 27 février 2015 (95 ans).
Annick HÉNNEBERT épouse de Roland REBOUR, « Les Courcettes », le 27 février 2015 (78 ans).
Andrew MCALL, « 11 rue Principale », le 9 mars 2015 (63 ans).
Abel BELLAY veuf de Rolande FREIN, « 15, rue des Lilas », le 16 mars 2015 (86 ans).
Louis GAUTIER veuf de Marthe ROULAND, résidence du Village fleuri, le 23 mars 2015 (101 ans).
Edouard BELLAY époux de Thérèse LUCAS, le 25 mars 2015, 3 rue du Prieuré (84 ans).
Albert THÉRAUD veuf de Aimée GUILLO, le 25 mars 2015, 10 rue des Lilas (91 ans).

Manifestations à venir

MAI :

Samedi 2 : Portes ouvertes des serres communales de 10 h à 12 h
Dimanche 10 : Commémoration de l'Armistice
Mardi 12 : Spectacle musical de l'Ecole
Mercredi 13 : Repas du Club Générations mouvement
Samedi 16 : Nuit européenne des Musées au Musée de l'Evolution agricole
Samedi 30 : Fête communale
Dimanche 31 : Fête communale

JUIN :

Samedi 6 : Voyage du Musée à Saint Laurent de la Plaine (49)
Mercredi 10 : Assemblée générale de l'A.D.M.R
Dimanche 21 : Course poursuite sur terre
Dimanche 28 : Fête de l'école à l'Espace périscolaire des Lilas

JUILLET :

Dimanche 5 : Sortie du Cyclo-Club à Jullouville
Jeudi 9 : Repas du Club Générations mouvement
Samedi 11 : Méchoui des Pompiers
Jeudi 30 : Spectacle de clôture de l'Accueil de loisirs

SEPTEMBRE :

Vendredi 4 : Concours de belote du Club Générations mouvement
Dimanche 13 : Festival du Blé Noir
Dimanche 20 : Journée nationale du Patrimoine au Musée
Dimanche 27 : Classes (sous réserve)

NOVEMBRE :

Samedi 7 : Couscous du Comité des Fêtes
Vendredi 13 : Assemblée générale du Cyclo-Club
Samedi 14 : Soirée du Sporting Club
Mercredi 18 : Repas du CCAS (offert aux + de 70 ans)
Vendredi 20 : Assemblée générale du Cyclo-Club

DECEMBRE :

Jeudi 3 : Repas du Club Générations mouvement
Dimanche 20 : Porte ouverte du Centre d'Incendie et de secours
Jeudi 31 : Saint Sylvestre du Comité des fêtes